

SEANCE DU  
23 NOVEMBRE 2023

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**71**

**Nombre de conseillers présents :**  
**55**

**Date de convocation :**  
**17 novembre 2023**

**Date d'affichage :**  
**27 novembre 2023**

**OBJET :**  
**Technopole hub&go - Approbation  
des avenants à passer aux marchés  
de travaux**

**Nombre de Conseillers ayant pris  
part au vote : 69**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
pour : 67**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
contre : 2**

**Nombre de Conseillers s'étant  
abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 14**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 23 novembre à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle polyvalente de Saint Sernin du Bois- 71200 SAINT SERNIN DU BOIS, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER - M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - Mme Monique LODDO

**VICE-PRESIDENTS**

M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien GANE - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Michel TRAMOY - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Roger BURTIN - M. Christian GRAND - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard FREDON - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - M. Abdoukader ATTEYE - M. Gérard GRONFIER - Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Michel CHARDEAU - M. Alain BALLOT - M. Charles LANDRE - Mme Jocelyne BLONDEAU -

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Christiane MATHOS  
M. Frédéric MARASCIA  
Mme REYES (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)  
M. PINTO (pouvoir à Mme Evelyne COUILLEROT)  
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Bernard DURAND)  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)  
M. BUISSON (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)  
Mme BELHADJ-TAHAR (pouvoir à M. Charles LANDRE)  
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
M. DUMONT (pouvoir à Mme Monique LODDO)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)  
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)  
Mme MATRAY (pouvoir à M. Noël VALETTE)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Philippe PRIET



Vu l'article R.2194-2 du Code de la Commande publique relatif à la modification du marché pour la réalisation de travaux supplémentaires devenus nécessaires.

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 26 septembre 2017 qui confie à la SPLAAD la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération de réhabilitation et d'aménagement.

Vu la délibération du 05 octobre 2023 portant sur la modification budgétaire et l'ajustement de l'échéancier.

Le rapporteur expose :

« La troisième délibération consécutive relative aux ajustements contractuels liés au Technopole hub&go concerne les avenants qui doivent être conclus entre la SPLAAD et les entreprises travaux :

- Modification n° 3 au marché n°20CTX002, lot 2 : Installation de chantier – Démolitions – Gros Œuvre pour un montant 43 639,75 € HT ;
- Modification n° 2 au marché n°20CTX003, lot 3 : Charpente métallique pour un montant de 33 651,99 € HT ;
- Modification n°2 au marché n°20CTX006, lot 6 : Menuiseries Extérieures – Occultations – Serrurerie pour un montant de 20 795,00 € HT ;
- Modification n°2 au marché n°20CTX007, lot 7 : Cloisons – Doublages – Plafonnages pour un montant de 100 510,08 € HT ;
- Modification n°2 au marché n°20CTX008, lot 8 : Menuiseries intérieures – Mobilier – Gradins pour un montant de 8 392,76 € HT ;
- Modification n°2 au marché n°20CTX009, lot 9 : Plomberie – Chauffage – Ventilation – Désenfumage pour un montant de 10 313,43 € HT ;
- Modification n°2 au marché n°20CTX010, lot 10 : Électricité pour un montant de 55 466,66 € HT ;
- Modification n°2 marché n°20CTX011, lot 11 : Revêtements de sols – Peintures pour un montant de 9 747,26 € HT ;
- Modification n°2 au marché n°20CTX013, lot 13 : VRD-Espaces verts pour un montant de 40 570,50 € HT.

L'ensemble de ces prestations a entraîné un surcoût de 323 087,43 € HT.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 8 novembre a émis un avis favorable sur les modifications concernant les entreprises de travaux.

Ce sont toutes ces modifications qu'il vous est demandé d'approuver.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- d'approuver les modifications aux marchés de travaux conclus dans le cadre de l'opération de réhabilitation et d'aménagement des bâtiments destinés à accueillir un technopole sur la commune du Creusot par la SPLAAD, pour le compte de la Communauté Urbaine :
  - o Modification n° 3 au marché n°20CTX002, lot 2 : Installation de chantier – Démolitions – Gros Œuvre, conclu avec le groupement composé de l'entreprise P.B.T.P. (mandataire), domiciliée Avenue des Ferrançins - 71210 TORCY et de la société SOBRAPI ISOLATION, domiciliée ZAC de la Cambuse – 736 rue de Revermont – 01440 VIRIAT, pour un montant 43 639,75 € HT ;
  - o Modification n° 2 au marché n°20CTX003, lot 3 : Charpente métallique, conclu avec SCOP CABROL, domiciliée, ZI Bonnetcombe – 6 Rue de la Ferronnerie – 81200 MAZAMET, pour un montant de 33 651,99 € HT ;

- Modification n°2 au marché n°20CTX006, lot 6 : Menuiseries Extérieures – Occultations – Serrurerie, conclu avec ALKIMIA Sarl, domiciliée 8 Rue Nourissat – BP 47044 – 21070 DIJON CEDEX, pour un montant de 20 795,00 € HT ;
  - Modification n°2 au marché n°20CTX007, lot 7 : Cloisons – Doublages – Plafonnages, conclu avec BONGLET SAS, domiciliée 1840 Route de Besancon, 39000 LONS LE SAUNIER, pour un montant de 100 510,08 € HT ;
  - Modification n°2 au marché n°20CTX008, lot 8 : Menuiseries intérieures – Mobilier – Gradins, conclu avec PM INDUSTRIE SAS, domiciliée 17 Rue de la Brot – 21000 DIJON, pour un montant de 8 392,76 € HT ;
  - Modification n°2 au marché n°20CTX009, lot 9 : Plomberie – Chauffage – Ventilation – Désenfumage, conclu avec le groupement composé des entreprises KLEIN SAS (Mandataire), domiciliée 26 Rue du Professeur Louis Neel – 21600 LONGVIC, BET BATHY, domiciliée 60 Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENOVE, ADPR Sarl, domiciliée 3 Rue du Point du Jour – 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, pour un montant de 10 313,43 € HT ;
  - Modification n°2 au marché n°20CTX010, lot 10 : Électricité, conclu avec DROZ & Cie SA, domiciliée 8 Rue Etienne Dolet – 21000 DIJON, pour un montant de 55 466,66 € HT ;
  - Modification n°2 au marché n°20CTX011, lot 11 : Revêtements de sols – Peintures, conclu avec BONGLET SAS, domiciliée 1840 Route de Besancon – 39000 LONS LE SAUNIER, pour un montant de 9 747,26 € HT ;
  - Modification n°2 au marché n°20CTX013, lot 13 : VRD-Espaces verts, conclu avec le groupement composé des entreprises SNTMAM (Mandataire), domiciliée « La Prairie » – 71710 SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE et SCOP SA PARCS & SPORTS, domiciliée 7 Rue Jean Mermoz – BP 70 – 69684 CHASSIEU CEDEX, pour un montant de 40 570,50 € HT ;
- Soit un montant global de 323 087,43 € HT ;
- d'autoriser la SPLAAD, maître d'ouvrage délégué agissant au nom et pour le compte de la CUCM, à signer les modifications à ces marchés de travaux ;
  - d'imputer la dépense sur le budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 27 novembre 2023  
et publié, affiché ou notifié le 27 novembre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le conseiller délégué,  
Jean-Paul LUARD

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le conseiller délégué,  
Jean-Paul LUARD

